

LISTE DES DELIBERATIONS
Commune de Moulins-en-Bessin
Département du Calvados

Séance du 15/12/2025

Date de la Convocation : 08/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 15 décembre à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la salle de conseil - 1040 Rue de Creully Martragny à Moulins en Bessin, sous la présidence de Madame Véronique GAUMERD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents : Véronique GAUMERD (Maire), Hervé GUIMBRETIERE (Adjoint au Maire), Jean-Daniel LECOURT (Adjoint au Maire), Olivier CHAUVIN, Jean-François COLLIN, Alain DAIREAUX, Julie FOUVILLE, Séverine LENOEL, Patrice RENAUD, Grace RUFIN (Conseillers).

Absents excusés : Josette GUILBERT, Patricia LAURENT (pouvoir donné à Olivier CHAUVIN), Noémie LECOMTE (pouvoir donné à Jean-François COLLIN), Nicolas SOYEZ (pouvoir donné à Véronique GAUMERD)

Absente : Catherine MICHEL

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir.

Monsieur Jean-Daniel LECOURT est désigné secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 octobre 2025

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal de Moulins-en-Bessin du Lundi 13 octobre 2025 est approuvé A 13 VOIX POUR.

DEL 2025-49 - Devis Bati Service Signalisation.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

Autorise Madame la Maire à signer le devis de BATI SERVICES SIGNALISATION d'un montant de 2777.14 € TTC

DEL 2025-50 – Devis remplacement motoréducteur à la station d'épuration de Coulombs.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

Autorise Madame la Maire à signer le devis de la SAUR pour le remplacement du motoréducteur à la station d'épuration de Coulombs pour un montant de 5835.30 € TTC.

DEL 2025-51 - Décision Modificative N°2 pour motoréducteur.
Budget assainissement

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

Autorise Madame la Maire à effectuer les virements de crédit suivants :

Section Investissement

Compte 203 (Frais étude) : - 5840.00 €

Compte 2156 (Matériel spécifique) : + 5840.00 €

DEL 2025-52 - Décision Modificative N°2 : Amortissement compte 204182.

- Budget communal -

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

Autorise Madame la Maire à effectuer les virements de crédit suivant :

Fonctionnement

Compte 042 6811 (Dotation aux amortissements) : +200€

Compte 011 611 (Contrats prestations de services) : -200€

Investissement

Compte 040 2804182 (Opérations d'ordre transfert entre section) : 200€

DEL 2025-53- Décision Modificative N°3 : Travaux de voirie -Budget Communal-

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

Autorise Madame la Maire à effectuer les virements de crédit suivants

Section Investissement :

Compte 231 (Travaux en cours) : - 5500 €

Compte 2152 (Travaux de voirie) : + 2000€

Compte 203 (Frais étude) : + 3500€

DEL 2025-54- Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote,

A 13 VOIX POUR :

- Accepte la modification du RIFSEEP

DEL 2025-55 - Avenant Contrat de santé Collective MNT

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A 13 VOIX POUR :

- Autorise Madame la Maire à signer l'avenant à cette convention

DEL 2025-56 - Contrat entretien chaudière

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A 13 VOIX POUR :

- Décide de retenir l'entreprise Vinci Facilities pour l'entretien de la chaudière située à la mairie de Moulins en Bessin
- Autorise Madame la Maire à signer le contrat.

DEL 2025-57 - Prescription d'une enquête publique pour ventes chemins à Cully

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

- Autorise Madame la Maire à organiser l'enquête publique et à signer tout acte concernant ce projet.

DEL 2025-58 - Adoption du rapport sur les prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal

A 13 VOIX POUR

Décide :

- D'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- De transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- De mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- De renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

DEL 2025-59 - Fixation des contre-valeurs des redevances de performances Assainissement collectifs pour l'année 2026

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

Décide :

- De fixer, à compter du 1er janvier 2026, la contre-valeur suivante :
 - Assainissement collectif : : [Tarif 2026 de l'Agence × coefficient de performance] = 0.356€ * 0.55€ = 0.1958€/m³ ;
- Cette contre-valeur sera facturée et recouvrée auprès des usagers du service public et reversée à la collectivité compétente.

DEL 2025-60 - Règlement des cimetières applicable au 1^{er} janvier 2026

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A 13 VOIX CONTRE

Valide le règlement pour application au 1^{er} janvier 2026.

DEL 2025-61 - Tarif des concessions à compter du 1^{er} janvier 2026

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A 13 VOIX POUR

- Accepte les tarifs proposés.

DEL 2025-62 - Tarif location salle des fêtes des contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2026

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A 13 VOIX POUR

- Accepte les tarifs de location de la salle des fêtes de Martragny proposés pour les contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2026.

DEL 2025-63 - Renouvellement CEP avec le SDEC

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

- Souhaite que la commune de Moulins en Bessin bénéficie de ce service
- Décide de confier au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A 13 VOIX POUR

- Autorise Madame la Maire à céder gracieusement l'abri de bus situé au Hameau St Léger à Martragny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h19

